

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219 978	192 365	27 613	41 614	14 001	33.65
	Fonds commercial (1)	2 913 000	128 571	2 784 429	2 913 000	128 571	4.41
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	6 918	640	6 279		6 279	
	Installations techniques, matériel et outillage	2 474 776	1 572 658	902 118	915 269	13 151	1.44
	Autres immobilisations corporelles	1 071 657	694 471	377 186	318 738	58 448	18.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	40 157		40 157	40 058	99	0.25
	Total II	6 726 487	2 588 706	4 137 781	4 228 680	90 898	2.15
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 636 164	479 389	3 156 774	2 581 030	575 744	22.31
	En-cours de production de biens	637 309		637 309	462 173	175 135	37.89
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	244 945		244 945	119 166	125 779	105.55
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	152 566		152 566	208 536	55 970	26.84
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 679 778		1 679 778	2 103 049	423 271	20.13
	Autres créances	3 205 696		3 205 696	583 381	2 622 315	449.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 663 186		1 663 186	2 089 032	425 846	20.38
	Charges constatées d'avance (3)	40 980		40 980	35 796	5 183	14.48
	Total III	11 260 622	479 389	10 781 233	8 182 163	2 599 069	31.77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	17 987 110	3 068 096	14 919 014	12 410 843	2 508 171	20.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024	Exercice N-1 30/09/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	149 553	149 553		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	7 405 632	6 857 623	548 009	7.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 998 840	548 009	1 450 832	264.75
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	394 937	275 441	119 496	43.38
	Total I	10 278 962	8 160 626	2 118 336	25.96
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	300 000	6 593	300 000 6 593	100.00
	Total III	300 000	6 593	293 407	NS
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	471 622	772 819	301 197	38.97
	Concours bancaires courants	1 875	989	887	89.67
	Emprunts et dettes financières diverses	515 974		515 974	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 430 479	1 768 657	338 178	19.12
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 015 797	948 566	67 231	7.09
	Dettes fiscales et sociales	904 305	752 594	151 711	20.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 340 052	4 243 624	96 428	2.27
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 919 014	12 410 843	2 508 171	20.21
		4 132 038	3 772 002		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	13 673 903	3 109 401	16 783 304	10 503 021	6 280 283	59.80
Production vendue de services	140 714		140 714	307 239	166 525	54.20
Chiffre d'affaires NET	13 814 617	3 109 401	16 924 018	10 810 260	6 113 758	56.56
Production stockée			300 914	8 001	292 913	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			122 656	114 444	8 212	7.18
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			273 322	196 005	77 316	39.45
Autres produits			25 752	29 291	3 539	12.08
Total des Produits d'exploitation (I)			17 646 662	11 158 001	6 488 661	58.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 027 559	4 766 165	3 261 394	68.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			788 405	621 661	166 744	26.82
Autres achats et charges externes *			2 428 765	2 289 485	139 281	6.08
Impôts, taxes et versements assimilés			135 991	113 196	22 795	20.14
Salaires et traitements			2 578 852	2 415 852	163 000	6.75
Charges sociales			960 435	810 909	149 526	18.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			351 316	327 368	23 947	7.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			128 571		128 571	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			479 389	266 729	212 661	79.73
Dotations aux provisions				301	301	100.00
Autres charges			81 072	17 237	63 835	370.34
Total des Charges d'exploitation (II)			14 383 546	10 385 580	3 997 966	38.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 263 116	772 421	2 490 695	322.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72	865	13	879	58 986	425.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	72	865	13	879	58 986	425.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9	593	11	368	1 775	15.61
Différences négatives de change		74		118	44	37.46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9	667	11	486	1 819	15.83
2. Résultat financier (V-VI)	63	197	2	393	60 804	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3	326 313	774	814	2 551 499	329.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			45	035	45 035	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			45	035	45 035	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			96	394	96 394	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	419	496	138	552	280 944	202.77
Total VIII	419	496	234	946	184 550	78.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	419	496	189	911	229 585	120.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	276	899		0	276 899	NS
Impôts sur les bénéfices (X)	631	078		36 895	594 183	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	17	719 527	11	216 915	6 502 611	57.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15	720 686	10	668 907	5 051 779	47.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1	998 840	548	009	1 450 832	264.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 4 299 3 582
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 57 773 13 879
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

32 route de Caen

14400 BAYEUX

Certifié conforme
à l'original

DocuSigned by:
Alain Dulac
352CFDB43E09434...

ANNEXE DU 01/10/2023 AU 30/09/2024

SEC BURETTE

9 rue Malatiré

76000 ROUEN

02.35.98.67.53

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 919 014.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 924 017.70 Euros et dégageant un bénéfice de 1 998 840.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Conformément à l'application par anticipation du règlement ANC 2022-06, le groupe a procédé à un changement de méthode comptable.

Ce nouveau règlement prévoit notamment :

- La suppression de la technique des transferts de charge
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Cette modification, bien que non obligatoire avant le 1er janvier 2025, n'a pas d'impact significatif sur les comptes.

Les inscriptions au résultat exceptionnel de l'exercice clos au 30 septembre 2023 n'ont eux pas été retraités.

La provision pour risques et charges du à un litige commercial, est quand à elle maintenue en résultat exceptionnel, du fait du caractère majeur et inhabituel de cet évènement.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires :

Crédit d'impôt recherche

La société a bénéficié au titre de l'année 2023 du CIR (crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation) pour un montant de 82 823 Euros.

Il a été comptabilisé en produit à recevoir la part relative à l'exercice du CIR de l'année 2024 pour un montant de 80 328 Euros contre 71 712 € pour l'exercice précédent. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2024.

Le produit d'impôt comptabilisé sur l'exercice relatif au CIR s'élève à 91 439 Euros. Ce produit est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés. Pour rappel, ce même produit s'élevait à 84 544 € au titre de l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 131 298		1 680
Installations générales agencements aménagements des constructions			6 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 220 335		254 442
Installations générales agencements aménagements divers	663 286		124 545
Matériel de transport	70 572		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	230 341		1 304
TOTAL	3 184 533		387 210
Prêts, autres immobilisations financières	40 058		99
TOTAL	40 058		99
TOTAL GENERAL	6 355 889		388 989

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 132 978	3 132 978
Installations générales agencements aménagements constr.			6 918	6 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 474 776	2 474 776
Installations générales agencements aménagements divers			787 831	787 831
Matériel de transport		18 391	52 181	52 181
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			231 645	231 645
TOTAL		18 391	3 553 352	3 553 352
Prêts, autres immobilisations financières			40 157	40 157
TOTAL			40 157	40 157
TOTAL GENERAL		18 391	6 726 487	6 726 487

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	176 684	15 681	0	192 365
Constructions sur sol propre		640		640
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 305 066	267 593	0	1 572 658
Installations générales agencements aménagements divers	348 225	63 680	0	411 906
Matériel de transport	69 443	1 130	18 391	52 181
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	227 792	2 592	0	230 384
TOTAL	1 950 526	335 635	18 391	2 267 769
TOTAL GENERAL	2 127 210	351 316	18 391	2 460 135

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 681				
Constructions sur sol propre	640				
Instal.techniques matériel outillage indus.	267 593				
Instal.générales agenc.aménag.divers	63 680				
Matériel de transport	1 130				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 592				
TOTAL	335 635				
TOTAL GENERAL	351 316				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	275 441	119 496			394 937
TOTAL	275 441	119 496			394 937

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		300 000			300 000
Pensions et obligations similaires	6 593		6 593		
TOTAL	6 593	300 000	6 593		300 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		128 571			128 571
Sur stocks et en cours	266 729	479 389	266 728		479 389
TOTAL	266 729	607 960	266 728		607 961
TOTAL GENERAL	548 763	1 027 456	273 321		1 302 898
Dont dotations et reprises d'exploitation		607 961	273 322		
exceptionnelles		419 496			

Il a été procédé à une dotation de 119 496 Euros pour hausse des prix au cours de l'exercice.

La provision pour hausse des prix qui figure au passif se décompose comme suit :

- Dotation 2021 de 55 956 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2027
- Dotation 2022 de 80 933 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2028
- Dotation 2023 de 138 552 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2029
- Dotation 2024 de 119 496 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2030

Les provisions pour pensions et obligations similaires concernent les médailles du travail. Elles ont été reprises en totalité sur l'exercice du fait de leur caractère non significatif.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limitée, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation.

Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	40 157	0	40 157
Autres créances clients	1 679 778	1 679 778	
Personnel et comptes rattachés	3 957	3 957	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 643	19 643	
Divers état et autres collectivités publiques	149 319	149 319	
Groupe et associés	3 018 169	3 018 169	
Débiteurs divers	14 607	14 607	
Charges constatées d'avance	40 980	40 980	
TOTAL	4 966 611	4 926 454	40 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 875	1 875		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	471 622	263 608	208 014	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 015 797	1 015 797		
Personnel et comptes rattachés	507 150	507 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332 166	332 166		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 249	35 249		
Autres impôts taxes et assimilés	29 739	29 739		
Groupe et associés	515 974	515 974		
TOTAL	2 909 573	2 701 559	208 014	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	301 197			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC JUILLET 1997F	2 913 000			2 913 000	
Total	2 913 000			2 913 000	

Conformement au règlement ANC n°2015-06 relatif à l'amortissement des fonds de commerce et à la dépréciation des fonds de commerce applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2016, il a été décidé de ne pas amortir le fonds de commerce, celui-ci bénéficiant d'une présomption de durée d'utilisation non limitée. Le test de dépréciation réalisé annuellement justifie l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation. Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Il s'agit principalement des logiciels utilisés pour l'exploitation, amortis linéairement sur une durée de 1 à 4 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 494
Autres créances	149 319
Total	182 814

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 786
Dettes fiscales et sociales	719 380
Total	1 571 041

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 980
Total	40 980

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE PRODUITS FINIS	16 783 304
PRESTATIONS DE SERVICES	140 714
Total	16 924 018

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	13 811 477
EUROPE	1 496 658
HORS EUROPE	1 612 743
Total	16 920 878

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	6
Ouvriers	38
Total	74

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 515 868	783 341
Résultat exceptionnel (hors participation)	419 496	104 874
Résultat comptable (hors participation)	3 096 372	678 467

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

GARANTIE BPI 90% SUR PRETS	382 738
Total	382 738

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				71 861	71 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				53 745	53 745
- dotations de l'exercice				8 699	8 699
Total				62 444	62 444
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				54 735	54 735
- exercice				4 299	4 299
Total				59 034	59 034
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 299	4 299
- entre 1 et 5 ans				716	716
Total				5 015	5 015
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				150	150
Total				150	150

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement au 30 septembre 2024 est intégralement couvert par des montants versés sur des contrats d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Ensemble du personnel		145 476
Montant versé sur des contrats		187 131-
Engagement total		41 655-

Hypothèses de calculs retenues

- méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
- départ à la retraite à l'âge légal (non cadres 64ans, cadres 65 ans)
- départ à l'initiative du salarié
- table de survie INSEE 2024
- turn over faible
- taux de charges sociales 45 %
- taux d'actualisation 3,20 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Dotations aux provisions réglementées	119 496	68740000
- Dotations aux provisions pour risques	300 000	68750000
Total	419 496	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	19
Informations générales complémentaires	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	20
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	22
Fonds commercial	22
Autres immobilisations incorporelles	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	23
Evaluation des matières et marchandises	23
Evaluations des produits et en cours	23
Dépréciation des stocks et en cours	23
Evaluation des créances et des dettes	24
Dépréciation des créances	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	24
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Rémunération des dirigeants	25
Ventilation de l'effectif moyen	25
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	26
Informations en matière de crédit bail	26
Engagement en matière de pensions et retraites	27

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE	page
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	27

NA = Non Applicable NS = Non significative



FACTEM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Décisions de l'Associé unique en date du 11 décembre 2024

Exercice clos le 30 septembre 2024

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
18 rue Henri Rivière BP
4027 76021 Rouen Cedex

FACTEM

32 route de Caen
14400 BAYEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'Associé unique de la société FACTEM

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FACTEM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'application par anticipation du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation du fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 10 décembre 2024 à Rouen

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International
Uriell Jehanno

Uriell
JEHANNO



Signature numérique
de Uriell JEHANNO
Date : 2024.12.10
22:40:36 +01'00'

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219 978	192 365	27 613	41 614	14 001	33.65
	Fonds commercial (1)	2 913 000	128 571	2 784 429	2 913 000	128 571	4.41
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	6 918	640	6 279		6 279	
	Installations techniques, matériel et outillage	2 474 776	1 572 658	902 118	915 269	13 151	1.44
	Autres immobilisations corporelles	1 071 657	694 471	377 186	318 738	58 448	18.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	40 157		40 157	40 058	99	0.25
Total II		6 726 487	2 588 706	4 137 781	4 228 680	90 898	2.15
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 636 164	479 389	3 156 774	2 581 030	575 744	22.31
	En-cours de production de biens	637 309		637 309	462 173	175 135	37.89
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	244 945		244 945	119 166	125 779	105.55
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	152 566		152 566	208 536	55 970	26.84
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 679 778		1 679 778	2 103 049	423 271	20.13
	Autres créances	3 205 696		3 205 696	583 381	2 622 315	449.50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 663 186		1 663 186	2 089 032	425 846	20.38
	Charges constatées d'avance (3)	40 980		40 980	35 796	5 183	14.48
	Total III	11 260 622	479 389	10 781 233	8 182 163	2 599 069	31.77
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 987 110	3 068 096	14 919 014	12 410 843	2 508 171	20.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

PASSIF

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	13 673 903	3 109 401	16 783 304	10 503 021	6 280 283	59.80
Production vendue de services	140 714		140 714	307 239	166 525	54.20
Chiffre d'affaires NET	13 814 617	3 109 401	16 924 018	10 810 260	6 113 758	56.56
Production stockée			300 914	8 001	292 913	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			122 656	114 444	8 212	7.18
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			273 322	196 005	77 316	39.45
Autres produits			25 752	29 291	3 539	12.08
Total des Produits d'exploitation (I)			17 646 662	11 158 001	6 488 661	58.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 027 559	4 766 165	3 261 394	68.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			788 405	621 661	166 744	26.82
Autres achats et charges externes *			2 428 765	2 289 485	139 281	6.08
Impôts, taxes et versements assimilés			135 991	113 196	22 795	20.14
Salaires et traitements			2 578 852	2 415 852	163 000	6.75
Charges sociales			960 435	810 909	149 526	18.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			351 316	327 368	23 947	7.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			128 571		128 571	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			479 389	266 729	212 661	79.73
Dotations aux provisions				301	301	100.00
Autres charges			81 072	17 237	63 835	370.34
Total des Charges d'exploitation (II)			14 383 546	10 385 580	3 997 966	38.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 263 116	772 421	2 490 695	322.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72	865	13	879	58 986	425.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	72	865	13	879	58 986	425.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9	593	11	368	1 775	15.61
Différences négatives de change		74		118	44	37.46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9	667	11	486	1 819	15.83
2. Résultat financier (V-VI)	63	197	2	393	60 804	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3	326 313	774	814	2 551 499	329.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			45	035	45 035	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			45	035	45 035	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			96	394	96 394	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	419	496	138	552	280 944	202.77
Total VIII	419	496	234	946	184 550	78.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	419	496	189	911	229 585	120.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	276	899		0	276 899	NS
Impôts sur les bénéfices (X)	631	078		36 895	594 183	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	17	719 527	11	216 915	6 502 611	57.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15	720 686	10	668 907	5 051 779	47.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1	998 840	548	009	1 450 832	264.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 4 299 3 582
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 57 773 13 879
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 919 014.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 924 017.70 Euros et dégageant un bénéfice de 1 998 840.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Conformément à l'application par anticipation du règlement ANC 2022-06, le groupe a procédé à un changement de méthode comptable.

Ce nouveau règlement prévoit notamment :

- La suppression de la technique des transferts de charge
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Cette modification, bien que non obligatoire avant le 1er janvier 2025, n'a pas d'impact significatif sur les comptes.

Les inscriptions au résultat exceptionnel de l'exercice clos au 30 septembre 2023 n'ont eux pas été retraités.

La provision pour risques et charges du à un litige commercial, est quand à elle maintenue en résultat exceptionnel, du fait du caractère majeur et inhabituel de cet évènement.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires :

Crédit d'impôt recherche

La société a bénéficié au titre de l'année 2023 du CIR (crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation) pour un montant de 82 823 Euros.

Il a été comptabilisé en produit à recevoir la part relative à l'exercice du CIR de l'année 2024 pour un montant de 80 328 Euros contre 71 712 € pour l'exercice précédent. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2024.

Le produit d'impôt comptabilisé sur l'exercice relatif au CIR s'élève à 91 439 Euros. Ce produit est comptabilisé en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés. Pour rappel, ce même produit s'élevait à 84 544 € au titre de l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 131 298	1 680
Installations générales agencements aménagements des constructions			6 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 220 335		254 442
Installations générales agencements aménagements divers	663 286		124 545
Matériel de transport	70 572		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	230 341		1 304
TOTAL	3 184 533		387 210
Prêts, autres immobilisations financières	40 058		99
TOTAL	40 058		99
TOTAL GENERAL	6 355 889		388 989

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		3 132 978	3 132 978
Installations générales agencements aménagements constr.			6 918	6 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 474 776	2 474 776
Installations générales agencements aménagements divers			787 831	787 831
Matériel de transport		18 391	52 181	52 181
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			231 645	231 645
TOTAL		18 391	3 553 352	3 553 352
Prêts, autres immobilisations financières			40 157	40 157
TOTAL			40 157	40 157
TOTAL GENERAL		18 391	6 726 487	6 726 487

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	176 684	15 681	0 + 192 365
Constructions sur sol propre		640		640
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 305 066	267 593	0	1 572 658
Installations générales agencements aménagements divers	348 225	63 680	0 +	411 906
Matériel de transport	69 443	1 130	18 391	52 181
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	227 792	2 592	0	230 384
TOTAL	1 950 526	335 635	18 391	2 267 769
TOTAL GENERAL	2 127 210	351 316	18 391	2 460 135

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	15 681				
Constructions sur sol propre	640				
Instal.techniques matériel outillage indus.	267 593				
Instal.générales agenc.aménag.divers	63 680				
Matériel de transport	1 130				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 592				
TOTAL	335 635				
TOTAL GENERAL	351 316				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	275 441	119 496			394 937
TOTAL	275 441	119 496			394 937

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		300 000			300 000
Pensions et obligations similaires	6 593		6 593		
TOTAL	6 593	300 000	6 593		300 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		128 571			128 571
Sur stocks et en cours	266 729	479 389	266 728		479 389
TOTAL	266 729	607 960	266 728		607 961
TOTAL GENERAL	548 763	1 027 456	273 321		1 302 898
Dont dotations et reprises d'exploitation		607 961	273 322		
exceptionnelles		419 496			

Il a été procédé à une dotation de 119 496 Euros pour hausse des prix au cours de l'exercice.

La provision pour hausse des prix qui figure au passif se décompose comme suit :

- Dotation 2021 de 55 956 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2027
- Dotation 2022 de 80 933 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2028
- Dotation 2023 de 138 552 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2029
- Dotation 2024 de 119 496 Euros devant être reprise au plus tard le 30 septembre 2030

Les provisions pour pensions et obligations similaires concernent les médailles du travail. Elles ont été reprises en totalité sur l'exercice du fait de leur caractère non significatif.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation.

Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	40 157	0	40 157
Autres créances clients	1 679 778	1 679 778	
Personnel et comptes rattachés	3 957	3 957	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 643	19 643	
Divers état et autres collectivités publiques	149 319	149 319	
Groupe et associés	3 018 169	3 018 169	
Débiteurs divers	14 607	14 607	
Charges constatées d'avance	40 980	40 980	
TOTAL	4 966 611	4 926 454	40 157

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 875	1 875		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	471 622	263 608	208 014	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 015 797	1 015 797		
Personnel et comptes rattachés	507 150	507 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332 166	332 166		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 249	35 249		
Autres impôts taxes et assimilés	29 739	29 739		
Groupe et associés	515 974	515 974		
TOTAL	2 909 573	2 701 559	208 014	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	301 197			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC JUILLET 1997F	2 913 000			2 913 000	
Total	2 913 000			2 913 000	

Conformement au règlement ANC n°2015-06 relatif à l'amortissement des fonds de commerce et à la dépréciation des fonds de commerce applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2016, il a été décidé de ne pas amortir le fonds de commerce, celui-ci bénéficiant d'une présomption de durée d'utilisation non limitée. Le test de dépréciation réalisé annuellement justifie l'absence de dépréciation à la clôture de l'exercice.

L'un des fonds de commerce ayant désormais une durée d'utilisation limité, celui-ci est amortie sur la durée résiduelle d'utilisation. Soit un amortissement pour l'exercice en cours de 128 571 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Il s'agit principalement des logiciels utilisés pour l'exploitation, amortis linéairement sur une durée de 1 à 4 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 494
Autres créances	149 319
Total	182 814

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	849 786
Dettes fiscales et sociales	719 380
Total	1 571 041

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 980
Total	40 980

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE PRODUITS FINIS	16 783 304
PRESTATIONS DE SERVICES	140 714
Total	16 924 018

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	13 811 477
EUROPE	1 496 658
HORS EUROPE	1 612 743
Total	16 920 878

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	6
Ouvriers	38
Total	74

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 515 868	783 341
Résultat exceptionnel (hors participation)	419 496	104 874
Résultat comptable (hors participation)	3 096 372	678 467

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

GARANTIE BPI 90% SUR PRETS	382 738
Total	382 738

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				71 861	71 861
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				53 745	53 745
- dotations de l'exercice				8 699	8 699
Total				62 444	62 444
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				54 735	54 735
- exercice				4 299	4 299
Total				59 034	59 034
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 299	4 299
- entre 1 et 5 ans				716	716
Total				5 015	5 015
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				150	150
Total				150	150

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement au 30 septembre 2024 est intégralement couvert par des montants versés sur des contrats d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Ensemble du personnel		145 476
Montant versé sur des contrats		187 131-
Engagement total		41 655-

Hypothèses de calculs retenues

- méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
- départ à la retraite à l'âge légal (non cadres 64ans, cadres 65 ans)
- départ à l'initiative du salarié
- table de survie INSEE 2024
- turn over faible
- taux de charges sociales 45 %
- taux d'actualisation 3,20 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Dotations aux provisions reglementées	119 496	68740000
- Dotations aux provisions pour risques	300 000	68750000
Total	419 496	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	19
Informations générales complémentaires	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	20
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Composition du capital social	22
Fonds commercial	22
Autres immobilisations incorporelles	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	23
Evaluation des matières et marchandises	23
Evaluations des produits et en cours	23
Dépréciation des stocks et en cours	23
Evaluation des créances et des dettes	24
Dépréciation des créances	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	24
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Rémunération des dirigeants	25
Ventilation de l'effectif moyen	25
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	26
Informations en matière de crédit bail	26
Engagement en matière de pensions et retraites	27

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

27

NA = Non Applicable NS = Non significative